



Montpellier, le 20 novembre 2015

À Madame l'Inspectrice d'Académie  
DSDEN de l'Hérault

Objet : Absence de réunion de la Commission de Réforme de l'Hérault

Madame L'Inspectrice d'Académie,

Comme vous n'êtes pas sans l'ignorer, la Commission de Réforme départementale se réunit une fois par mois, selon un calendrier déterminé par l'administration.

Or aucune réunion ne s'est tenue depuis la rentrée de septembre 2015. Nous en sommes à la troisième annulation et on nous communique que la réunion de décembre devrait peut-être se tenir. Ce dysfonctionnement semble dû au congé maladie de personnel administratif.

Il n'est pas dans mon propos de contester le droit des personnels à congé maladie. De la même façon, le SE-Unsa 34 est conscient que l'organisation de cette commission n'est pas de l'entier ressort de l'administration Education Nationale.

Pour autant, un certain nombre de nos collègues, en grande difficulté pour diverses raisons, sont dans l'attente de décisions ou d'avis qui auront un grand retentissement sur la suite de leur carrière. Vous comprendrez donc aisément que ces reports successifs compliquent encore leur situation. Ces personnels sont sous votre responsabilité.

Je sollicite donc votre intervention rapide afin que cette commission puisse retrouver un rythme de fonctionnement normal et que les dossiers des collègues soient traités dans des délais convenables. Je souhaite bien évidemment qu'aucun collègue n'ait à pâtir de ces reports successifs. Merci de bien vouloir me tenir informé des suites que vous voudrez bien donner à ma demande.

Je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, à l'assurance de mon profond attachement au service public d'éducation.

Le secrétaire départemental du SE-Unsa 34  
Jean-Robert BIGGIO